

La gouvernance du Crédit Mutuel suscite une poussée de fièvre interne

Par Alexandre Garabedian le 04/03/2011

Michel Lucas a fait supprimer la fonction de vice-président délégué de la Confédération du groupe. Arkéa y voit une atteinte au pluralisme

Cet article est extrait de
L'AGEFIQuotidien

Si le Crédit Mutuel rejouait les aventures d'Astérix, la fédération bretonne prendrait des airs de village gaulois et prêterait à **Michel Lucas** les traits de Jules **César**. La banque connaît en ce début d'année une poussée de fièvre dont les groupes coopératifs ont le secret. En cause: la suppression du poste de vice-président délégué de la Confédération nationale, l'organe central du groupe.

La décision émane de **Michel Lucas**, le tout-puissant patron de la fédération de Strasbourg et de l'ensemble **CM-CIC** agrégeant 10 fédérations sur 18. Devenu le 13 octobre 2010 président de la Confédération après le départ d'**Etienne Pflimlin**, il a décidé d'en modifier les statuts. Une assemblée extraordinaire, où Strasbourg est de facto majoritaire avec ses alliés, a supprimé le 15 février la fonction de vice-président.

Problème: au nom de l'équilibre des pouvoirs, le mandat revenait jusqu'en 2012 à **Georges Coudray**, président d'honneur d'Arkéa, le deuxième grand pôle du Crédit Mutuel, qui rassemble les fédérations de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central. En signe de protestation, ces dernières ont décidé de retirer – provisoirement – leurs six administrateurs.

Ces querelles de clocher prêteraient à sourire si elles ne traduisaient un vrai malaise. **Jean-Pierre Denis**, président d'Arkéa, dénonce dans une lettre interne dont *L'Agefi* a eu copie «*les graves insuffisances de la gouvernance confédérale*», qui «*souffre de l'extrême concentration du pouvoir dans les mains d'un seul homme, (...) de l'indigence des débats internes et de l'absence de véritable contre-pouvoir*». La suppression de la vice-présidence «*remet directement en cause l'équilibre et le pluralisme du Crédit Mutuel*». Selon **Jean-Pierre Denis**, **Michel Lucas** veut «*imposer un Crédit Mutuel uniforme, totalement assujéti au groupe qu'il dirige*». Ni Arkéa, ni le **CM-CIC**, ni la Confédération ne souhaitent faire hier de commentaires.

Arkéa et les fédérations «non alignées» s'inquiètent aussi pour des raisons financières. Mutualisme oblige, elles seraient en effet solidaires de leurs cousins de l'Est si ces derniers rencontraient des problèmes de solvabilité. D'où leur méfiance devant certains investissements décidés par **Michel Lucas**, dans la presse régionale ou en Espagne par exemple. Le risque reste cependant théorique: le **CM-CIC** a fait passer son ratio tier one de 10% à 10,8% en un an et affichait 25,5 milliards d'euros de fonds propres fin 2010.